



Titre de conducteur ambulancier

Par **Jopjop01**, le **07/07/2020** à **10:58**

Bonjour,

Je suis ambulancier SMUR dans un centre hospitalier depuis maintenant 5ans, j ai demandé d avoir le titre de conducteur ambulancier alors que je suis actuellement ASH.

Lors de ma demande en 2016 il m à été informé que pour avoir le titre je davais réunir plusieurs condition le DEA diplôme d état ambulancier (obtenu en 2014)et le permis poids lourds (obtenue en 2016 avec un confrère).

En été 2016 j ai donc demandé à être nommé conducteur ambulancier mais il m à été demandé de passe un concours sur titre.

Aujourd'hui le concours sur titre à eu lieu mon dossier n a pas été retenu je n ai pas pu passé conducteur ambulancier, mais mon collègue qui a passé le permis pods lourds en même temps que moi n à pas eu à passé le concours sur titre et à été nommé en été 2016 conducteur ambulancier.

M'a question est celle ci :

-suis je en droit de réclamer ma nomination au même titre que mon collègue ?

Merci et bonne journée

Mr petit

Par **morobar**, le **07/07/2020** à **19:01**

Bonjour,

[quote]

suis je en droit de réclamer ma nomination au même titre que mon collègue ?

[/quote]

Non;

Vous e^tes en droit de demander les causes de l'échec au recrutement sur titre.